

ARRETE
du Président de la Communauté de Communes des Trois Provinces

Décision prise en vertu d'une délégation donnée par le conseil
Communautaire.

Fongibilité des crédits
Virement de crédits 2023-02 – Budget Principal

Vu la DCC 23-33 du 04/04/2023 approuvant le budget primitif 2023 du budget principal et autorisant Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7.5 % de dépenses réelles de chacune des sections ;

Vu les ajustements nécessaires ;

Considérant les écritures nécessaires pour la valorisation des travaux effectués en régie ;

DECIDE

Article 1^{er} : de procéder au transfert des crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-323 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221-323 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6228-311 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	25 000.00 €	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-722-01 : Production immobilisée - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 500.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 500.00 €
Total FONCTIONNEMENT	37 000.00 €	52 500.00 €	0.00 €	15 500.00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

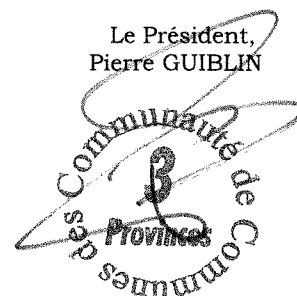
Application agréée E-legalite.com

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €
D-21314-30 : Constructions bâtiments culturels et sportifs	0.00 €	14 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-217314-313 : Constructions bâtiments culturels et sportifs (mise à dispo)	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	15 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-13462-410 : Fonds équip. non amort. - Dotation soutien investissement local	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 500.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 500.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	15 500.00 €	12 000.00 €	27 500.00 €
Total Général		31 000.00 €		31 000.00 €

Article 2 : la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance du conseil communautaire

Sancoins, le 19 décembre 2023

Le Président,
Pierre GUIBLIN



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_BU-018-24 18 00432-20231219-2313FL-BF

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : Cté de Cnes des 3 provinces

Utilisateur : Arnaud

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	2313FL
Date de la décision:	2023-12-19 00:00:00+01
Objet:	DM 2023-02 _ BUDGET PRINCIPAL
Classification matières/sous-matières:	7.1.2
Identifiant unique:	018-241800432-20231219-2313FL-BF

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
018-241800432-20231219-2313FL-BF-1-1_0.xml	text/xml	1013
<i>nom original:</i>		
2313 - DM 202302 BUDGET PRINCIPAL.pdf	application/pdf	171703
<i>nom de métier:</i>		
99_BU-018-241800432-20231219-2313FL-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	171703
<i>nom original:</i>		
DOCBUDG-24180043200072-018046-DM2-2023-1912202300000.xml	application/xml	328118
<i>nom de métier:</i>		
99_BU-018-241800432-20231219-2313FL-BF-1-1_1.xml	application/xml	328118

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2023 à 14h31min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2023 à 14h35min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2023 à 14h35min29s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	19 décembre 2023 à 14h43min25s	Recu par le MIAT le 2023-12-19